

Mairie de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

Compte rendu de la réunion CCAS du 5 octobre 2021

Présents : Denise Bouvier, Sophia Calard, Nicole de Klijn, Nathalie Llambrich, Marie-Noëlle Masson, Camille Puype, Elisabeth Puype, Myriam Saint-Genis, Yves Vençon.

Excusés: Fabrice Venet, Didier Petitjean: a donné procuration à Marie-Noëlle Masson, Sophie Thevenet, Pierre Mercier, Sylvie Ollier.

- Nicole de Klijn vérifie le quorum et nomme Myriam Saint-Genis comme secrétaire de séance.
- Point de situation concernant une aide apportée précédemment.
- Présentation de la situation d'une personne pour laquelle une aide est sollicitée, discussion autour de la situation de cette personne, et de ses besoins. Décision à l'unanimité de l'aide apportée.
 - Point sur le budget du CCAS : le budget restant est de 8143 €.
 - Réflexion autour des actions à mener en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans pour les fêtes de fin d'année.

Tous les membres présents sont favorables à l'organisation d'un banquet qui pourrait avoir lieu, comme le veut la tradition le dernier dimanche de novembre, soit le 28 novembre 2021. Les personnes qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas participer au banquet pourront bénéficier d'un colis.

Le budget prévisionnel est arrêté à 8000 €.

Les membres de la commission se répartissent les tâches pour la demande de devis à plusieurs traiteurs, à plusieurs commerces pour les colis et à plusieurs animateurs de banquet.

En ce qui concerne les colis, la commission souhaiterait privilégier le commerce de proximité. L'école sera sollicitée pour la confection des menus, l'AJRC pour la confection de la décoration de la salle.

Un courrier sera envoyé à toutes les personnes de plus de 75 ans, avec une demande de réponse. Pour les personnes qui ne répondront pas, les membres du CCAS iront les voir à leur domicile pour connaître leur position, en reprenant l'organisation établie lors de la distribution de chocolat.

Fabrice Venet, président du CCAS